

Peuvent être adhérents aux JA 24 :

-les adhérents JA éligibles: chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, aides familiaux et porteurs de projet d'installation à courte échéance âgés de 18 à 35 ans

-les adhérents JA sympathisants: toute personne n'entrant pas dans la définition précédente mais partageant les valeurs du syndicat JA, sans limite d'âge

Le montant des cotisations:

Adhérent JA = 65 €

Sympathisant JA = 40 €

Première année de cotisation = 45 €

En retour de cette fiche de renseignements complétée et accompagnée du règlement de la cotisation JA, la carte ainsi que l'attestation de cotisation vous seront envoyées.

Votre cotisation JA vous permet désormais de bénéficier de l'accompagnement de l'association APARU 24 (site internet : www.aparu24.fr).

Renseignements concernant l'adhérent

Nom.....Prénom.....

Lieu dit.....CP.....Commune.....

Canton.....

Date de NaissanceLieu de naissance.....

Tel.....Tel portable.....

Fax.....Email.....

Adhérent JA moins de 35 ans (65 €) 1^{ière} année d'adhésion (45 €)

Ou Sympathisant JA (40 €)

Si vous êtes exploitant dans une structure sociétaire :

Nom de la société.....

Renseignements concernant l'exploitation

Productions (préciser toutes les productions).....

Année d'installation :.....

Installation avec les aides : OUI NON

Accepte de figurer dans un registre de maître de stages : OUI NON

Mode de commercialisation de vos produits : Circuit long Circuit court

Transformation : OUI NON

Employeur de main d'œuvre : Permanent Saisonnier

Mode de règlement

Par chèque à l'ordre des **JA 24** à renvoyer par courrier accompagné de cette fiche de renseignements à l'adresse indiquée ci-dessous :

Jeunes Agriculteurs de la Dordogne

Boulevard des Saveurs – PIC- Cré@vallée Nord – 24 060 Périgueux Cedex 9

Tel 05 53 35 88 43 - jeunesagriculteurs24@yahoo.fr – www.jeunesagriculteurs24.fr